

Le programme d'isolation thermique a aidé plus de 2.5 millions de foyers canadiens à prendre des mesures pour économiser l'énergie. En moyenne, ils ont ainsi réussi à réduire de 17 p. 100 leur consommation d'énergie et l'évaluation de ce programme a permis d'établir qu'il avait largement contribué à réaliser ces économies.

On estime que le programme d'isolation thermique permet d'économiser l'équivalent de 28,500 barils de pétrole par jour.

De même qu'en ce qui concerne le remplacement du pétrole, les Canadiens comprennent beaucoup mieux maintenant qu'il y a sept ou huit ans que la conservation de l'énergie leur permet en même temps de réduire leur facture de chauffage et d'améliorer le confort de leur maison. Maintenant, les installateurs garantissent la qualité de leur travail qui doit répondre à certaines normes nationales.

Il n'en reste pas moins vrai que les consommateurs et l'industrie ont encore beaucoup de chemin à faire. Les consommateurs n'ont toujours pas confiance dans la qualité du travail et des conseils qu'ils reçoivent. Les techniques d'économie d'énergie et de chauffage leur paraissent complexes et ils doutent d'être capables de faire le bon choix. D'importants problèmes techniques restent à résoudre et les normes établies doivent être raffinées, élargies et soutenues par un programme de formation à l'intention des installateurs. Il s'agit là de problèmes bien réels, mais les subventions du gouvernement ne permettront pas de les résoudre.

Nous avons certains objectifs constants. L'un d'eux consiste à réduire la consommation de pétrole au Canada et cela demeure un objectif national important et très louable. Il est possible de réduire largement la consommation, dans le secteur résidentiel ainsi que dans d'autres. Je songe surtout aux édifices commerciaux et industriels, aux immeubles occupés par divers organismes et même aux bâtiments du gouvernement fédéral.

Nous savons qu'il est très souvent moins coûteux d'investir pour économiser de l'énergie que pour produire la même quantité d'énergie nouvelle. Le stock immobilier actuel représente, d'après les estimations, une économie potentielle moyenne de 30 p. 100. Des millions de foyers canadiens verront qu'en isolant leur maison, en supprimant les courants d'air et en améliorant ou convertissant leur système de chauffage, ils feront un investissement intéressant qui sera rapidement amorti.

Nous ne pouvons pas et nous ne devons pas continuer à compter sur le Trésor public pour financer des subventions, avec de l'argent emprunté, dans le but de stimuler ce genre d'investissement.

Il est certainement préférable que le gouvernement se contente d'un rôle plus limité et plus équilibré en répondant aux besoins d'information des utilisateurs et des fournisseurs d'énergie, en se penchant sur les problèmes techniques qui restent à résoudre et en examinant les possibilités de développement de la technologie reliée à l'utilisation de l'énergie.

Le projet de loi à l'étude aujourd'hui est donc une mesure nécessaire, mais il ne constitue qu'un premier pas vers la réorientation de ce genre de programmes gouvernementaux.

J'ai dit également que d'autres programmes du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, visant à économiser l'énergie renouvelable font l'objet d'un examen approfondi et critique. Le projet de loi ne devrait en rien laisser croire que le gouvernement ne veut pas encourager pleinement, par tous les

Remplacement du mazout—Loi

moyens possibles, l'élargissement des mesures de conservation ni assurer la place qui leur revient aux sources d'énergie de remplacement. Il s'agit d'un objectif que nous croyons pouvoir et devoir réaliser dans l'intérêt du Canada tout entier.

M. Waddell: Monsieur le Président, le député a dit, sauf erreur: «Nous savons qu'il coûte moins cher d'investir pour économiser de l'énergie que d'en exploiter de nouvelles sources». Bien que je ne puisse le citer exactement, je pense qu'il a dit également que le Trésor public ne devrait pas se servir de l'argent emprunté pour financer des subventions dans le but d'encourager les consommateurs à investir dans la conservation d'énergie et le reste. Est-ce bien ce qu'a dit le député?

M. Gurbini: Monsieur le Président, la réponse à la première partie de la question est oui. Quant à la seconde partie, je ne suis pas tout à fait sûr de la formulation que le député a essayé d'utiliser, de sorte que je ne répondrai pas par oui ou non à ce qu'il a demandé.

Il semble que les subventions directes aux consommateurs ne soient peut-être plus la seule façon économique et efficace d'atteindre les résultats désirés en matière d'économies d'énergie et de conversion aux sources d'énergie renouvelable et de remplacement.

M. Waddell: Monsieur le Président, c'est incroyable. Les consommateurs que le député ne veut pas subventionner sont ceux qui paient l'essence 50c. le litre. Le député ne reconnaît-il pas que le budget du Programme d'encouragement pétrolier, qui prévoit le versement de subventions aux sociétés pétrolières et non aux consommateurs, s'élève à 8.6 milliards de dollars pour une période de cinq ans? Le budget du gouvernement pour cette année prévoit le versement de 1.6 milliard de dollars en subventions aux sociétés pétrolières pour les inciter à forer des puits de 100 millions de dollars dans les régions éloignées et au large des côtes.

Il y a aussi une subvention de 1.3 million de dollars à East Coast Energy Corporation, qui était dirigée par les amis du premier ministre (M. Mulroney), y compris Fred Doucet, qui était l'un des administrateurs de cette entreprise. Ce sont les amis du premier ministre qui ont obtenu ces subventions. Pourtant, le gouvernement veut supprimer les subventions aux consommateurs canadiens parce que, pour reprendre les propos du député «on ne devrait pas fournir de subventions aux consommateurs canadiens parce qu'ils peuvent emprunter eux-mêmes». Le député reconnaît que cela coûte moins cher d'économiser de l'énergie. Dans ce cas-là, pourquoi dépenser 1.6 milliard de dollars pour l'exploitation de nouveaux gisements et supprimer la subvention aux consommateurs, qui représente un montant insignifiant si on le compare à ce que reçoivent les sociétés pétrolières? Après tout, c'est le consommateur canadien qui paie tout. Pourquoi prendre une telle mesure, monsieur le Président? C'est illogique vu ce que le gouvernement et le député ont dit. Le député a déclaré: «Nous savons que cela coûte moins cher d'économiser l'énergie que d'exploiter de nouveaux gisements.»

● (1250)

M. Gurbini: Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de sa question concise. Un document fort intéressant m'a été transmis ce mois-ci. Il s'agit d'une comparaison des coûts de l'énergie qui intéressera le député tout autant que moi. Cela touche les consommateurs. Chaque personne qui fait